

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02926 Numéro SIREN : 821 545 365 Nom ou dénomination : A.D.N. INVESTISSEMENTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2022 sous le numéro de dépôt 78



SAS A.D.N INVESTISSEMENTS
44 rue du docteur Oge
91310 MONTLHERY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2021



8, rue Léonard de Vinci – PAE du Tilloy
60000 **BEAUVAIS**
Tél. 03 44 12 44 44 / Fax 03 44 12 44 45
E-mail : beauvais@aces-sobesky.fr

12, rue Albert EINSTEIN – BP14
77421 **CHAMPS-SUR-MARNE** Cedex 2
Tél. 01 64 68 58 85 / Fax 01 64 68 37 75
E-mail : champs@aces-sobesky.fr

32, rue du Général LECLERC
02300 **CHAUNY**
Tél. 03 23 39 14 64 / Fax 03 23 39 14 65
E-mail : jones@aces-sobesky.fr

55, av. René FIRMIN
60410 **VERBERIE**
Tél. 03 44 38 34 44 / Fax 03 44 38 34 40
E-mail : odile.sobesky@aces-sobesky.fr

 AUDIT	CONSEIL	EXPERTISE	SOBESKY
BEAUVAIS	CHAMPS-SUR-MARNE	CHAUNY	VERBERIE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au Tableau de l'Ordre d'Amiens et de Paris Ile-de-France.
S.A.R.L. au capital de 202 500 € - RCS Beauvais 402 159 883 00030 - Code NAF 6920 Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 63 402 159 883
Siège social : 8 Rue Léonard de Vinci - PAE du Tilloy 60000 BEAUVAIS - Site Internet : www.aces-sobesky.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Madame,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.D.N INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente, et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champs sur Marne, le 30 juillet 2021

ACES SOBESKY
Associé Arnaud JONES
Commissaire aux comptes



A.D.N. INVESTISSEMENTS

**44 rue du docteur Oge
91310 MONTLHERY**

**COMPTES ANNUELS
du 01/04/2020 au 31/03/2021**



Sommaire

Attestation de Présentation	4
Bilan	6
Compte de résultat	9
Annexes aux comptes annuels	12
<i>Préambule</i>	12
<i>Règles et méthodes comptables</i>	12
<i>Autres éléments significatifs de l'exercice</i>	13
<i>Notes sur le Bilan Actif</i>	14
<i>Notes sur le Bilan Passif</i>	15
<i>Notes sur le Compte de Résultat</i>	16
<i>Autres informations</i>	16
<i>Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice</i>	16
<i>Résultats des 5 derniers exercices</i>	17



A.D.N. INVESTISSEMENTS

Bilan



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	5 289	690	4 598		4 598
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations				356 382	- 356 382
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	497 580	6 004	491 576		491 576
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	502 868	6 694	496 174	356 382	139 792
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés				7 589	- 7 589
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 633		9 633	895	8 738
. Autres				44 649	- 44 649
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	108 000		108 000		108 000
Disponibilités	659 981		659 981	100 517	559 464
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	777 614		777 614	153 651	623 963
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 280 483	6 694	1 273 788	510 033	763 755

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 260 000)	260 000	260 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	9 619	7 767	1 852
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	97 746	132 575	- 34 829
Résultat de l'exercice	891 116	37 023	854 093
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		5 682	- 5 682
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 258 481	443 047	815 434
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		19 938	- 19 938
. Découverts, concours bancaires		56	- 56
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		188	- 188
. Associés	105	105	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 246	6 756	- 1 510
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel		18 000	- 18 000
. Organismes sociaux		12 655	- 12 655
. Etat, impôts sur les bénéfices	9 956	1 102	8 854
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		7 565	- 7 565
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés		621	- 621
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	15 308	66 987	- 51 679
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 273 788	510 033	763 755

A.D.N. INVESTISSEMENTS

Compte de résultat



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2020 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	31 500		31 500	126 324	- 94 824	-75,06
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	31 500		31 500	126 324	- 94 824	-75,06
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			3	5	- 2	-40,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			31 503	126 329	- 94 826	-75,06
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			57 082	11 495	45 587	396,58
Impôts, taxes et versements assimilés			1 232	1 131	101	8,93
Salaires et traitements			13 500	72 000	- 58 500	-81,25
Charges sociales			5 646	31 654	- 26 008	-82,16
Dotations aux amortissements sur immobilisations			690		690	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			10		10	N/S
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			78 161	116 280	- 38 119	-32,78
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-46 658	10 049	- 56 707	564,30
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			150 000	30 445	119 555	392,69
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			150 000	30 445	119 555	392,69
Dotations financières aux amortissements et provisions			6 004		6 004	N/S
Intérêts et charges assimilées			1 716	348	1 368	393,10
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			7 720	348	7 372	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			142 280	30 097	112 183	372,74
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			95 623	40 145	55 478	138,19

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 155 047		1 155 047	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 087		6 087	N/S
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 161 134		1 161 134	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	356 382		356 382	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	405	1 619	- 1 214	-74,98
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	356 787	1 619	355 168	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	804 347	-1 619	805 966	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	8 854	1 504	7 350	488,70
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 342 637	156 774	1 185 863	756,42
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+IX+X)	451 521	119 751	331 770	277,05
RESULTAT NET	891 116	37 023	854 093	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



A.D.N. INVESTISSEMENTS

Annexes aux comptes annuels



Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 31/03/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 273 788,31 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 891 116,02 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/06/2021 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors méthode d'évaluation des immobilisations corporelles),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/03/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L123-12 à L123-28 et R123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

1. Immobilisations corporelles

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2. Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées initialement à la valeur d'achat et font l'objet d'une provision à la clôture de l'exercice si la valeur de marché est inférieure.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Cession participation :

La société a cédé sa participation au sein de la société Gxel Medical au cours de l'exercice.

Impact COVID-19 :

La crise du Covid 19 ayant débuté début 2020 n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité de la société. Par ailleurs, nous pouvons constater que la continuité d'exploitation n'est pas impactée par la crise également en ce début d'année 2021.



Annexes aux comptes annuels (suite)**Notes sur le Bilan Actif****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 502 868 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		5 289		5 289
Immobilisations corporelles		497 580		497 580
Immobilisations financières	356 382		356 382	
TOTAL	356 382	502 869	356 382	502 868

Les immobilisations financières étaient constituées des titres de participation Gxekl qui ont été cédés au cours de 2020. Les immobilisations financières sont à présent constituées de titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP).

Amortissements et provisions d'actif = 6 694 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		690		690
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		6 004		6 004
TOTAL		6 694		6 694

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mobilier de bureau	5 289	690	4 598	5 ans
TOTAL	5 289	690	4 598	

Etat des créances = 9 633 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	9 633	9 633	
TOTAL	9 633	9 633	

Etat des TIAP

Les valeurs relatives au portefeuille titres sont les suivantes :

- Valeur brute : 497 580 €
- Valeur nette : 491 576 €
- Valeur estimée : 509 741 €



Annexes aux comptes annuels (suite)**Notes sur le Bilan Passif****Capital social = 260 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	260 000	1,00	260 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	260 000	1,00	260 000

Provisions = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	5 682		5 682		
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	5 682		5 682		

Etat des dettes = 15 308 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	105	105		
Fournisseurs	5 246	5 246		
Dettes fiscales & sociales	9 956	9 956		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	15 308	15 308		

Charges à payer par postes du bilan = 5 246 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 246
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	5 246



Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le Compte de Résultat

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Autres informations

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes	1 772
	1 772

Engagements reçus :

Il est à noter que la cession des titres de participation peut donner lieu à des compléments de prix sur les deux prochains exercices pouvant aller de 0 à 240 000 € au total suivant les évolutions de chiffre d'affaires et d'EBITDA de la société GXEL Médical dont les titres ont été cédés

Engagements donnés:

Le portefeuille de titres immobilisés s'élevant à 498 K€ à l'actif du bilan au 31/03/2021 a été nanti en garantie de l'emprunt bancaire souscrit sur l'exercice suivant pour l'achat de parts de SCPI.

La société a souscrit un compte à terme pour un montant de 108 K€ en 06/2020. Ce compte à terme est le support d'une garantie à première demande au bénéfice de l'acheteur des titres de participation. Cette garantie pourra être actionnée jusqu'au 30/06/2023.

Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 5 246 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenu.(408100)	5 246
TOTAL	5 246



Annexes aux comptes annuels (suite)**Résultats des 5 derniers exercices**

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/03/2021 12 mois	31/03/2020 12 mois	31/03/2019 12 mois	31/03/2018 12 mois	31/03/2017 10 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000
b) Nombre d'actions émises	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	31 500	126 324	120 315	125 400	67 745
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	900 982	40 145	55 087	102 329	5 217
c) Impôt sur les bénéfices	8 854	1 504	1 609	892	726
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	892 128	38 641	53 478	101 437	4 491
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	891 116	37 023	51 859	99 818	3 665
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	3	0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	3	0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés		1	1	1	1
b) Montant de la masse salariale	13 500	72 000	71 939	80 714	37 696
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	5 646	31 654	31 045	34 432	15 046



A.D.N. INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 260 000 euros
Siège social : 44 rue du Docteur Ogé, 91310 MONTLHERY
821 545 365 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2021

Décision d'affectation du résultat De l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à **891 116,02 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	891 116,02 euros
A la réserve légale	16 381,00 euros

Le solde	874 735,02 euros
En totalité au compte "report à nouveau".	

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2018 :

15 000 euros, soit 0,06 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2019 :

Néant.

Exercice clos le 31 mars 2020 :

70 000 euros, soit 0,27 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

BERTRAND Gladys